

### Principaux résultats

Les coefficients de capitalisation des dispositifs à prestations définies mis en place par les sociétés cotées étaient toujours, fin 2009, sensiblement inférieurs à leur niveau de fin 2007.

Dans les pays de l'OCDE, environ 60 % des actifs des fonds de pension sont détenus dans le cadre de régimes à prestations définies ou d'autres dispositifs qui offrent des garanties quant au rendement ou aux prestations. Même si les marchés ont commencé à se redresser en 2009, le niveau de financement des dispositifs à prestations définies reste, dans certains pays de l'OCDE, très faible. Les pertes importantes que ces régimes ont enregistrées sur leurs actifs en 2008 ont été partiellement compensées, dans certains pays, par une baisse du niveau des obligations de prestations définies du fait de la hausse des rendements des obligations de société utilisés à des fins de valorisation. En 2009, c'est l'inverse qui s'est produit : les confortables plus-values enregistrées ont été, dans plusieurs pays, contrebalancées en partie par l'augmentation des obligations de prestations définies en raison de la baisse des rendements des obligations de sociétés. En outre, certains pays comme l'Australie ont connu une baisse du rendement des investissements du fait d'une évolution défavorable des taux de change.

Le graphique présente le niveau de financement médian estimé pour l'ensemble des obligations de prestations définies de 2 100 sociétés cotées, d'après les chiffres publiés dans leurs rapports annuels pour les exercices 2009, 2008 et 2007. Il montre par conséquent de quel pourcentage médian estimé les actifs du fonds de pension d'une entreprise sont supérieurs (ou non) à ses obligations de prestations définies, telles qu'elles sont fixées par les normes comptables internationales. Les sociétés sont regroupées par pays de domiciliation.

Parmi les sociétés qui figurent dans l'indice utilisé, celles qui sont domiciliées en Afrique du Sud et au Brésil bénéficiaient, en médiane, du coefficient de capitalisation le plus élevé enregistré dans notre étude. Ces deux pays étaient les seuls où les entreprises disposaient, en médiane, dans leur plan de retraite, d'actifs d'une valeur comptable supérieure à celle des obligations associées à ces plans. Les autres pays étaient, en médiane, plus ou moins sous-capitalisés. Les sociétés domiciliées en Norvège, en Belgique, en Suède et au Japon

enregistraient le coefficient de capitalisation médian le plus faible sur le plan comptable.

Le niveau de financement médian des entreprises qui figurent dans l'indice est passé d'un déficit de 13 % sur l'exercice 2007 à un déficit de 23 % sur l'exercice 2008. À la clôture de l'exercice comptable 2009, il s'est légèrement dégradé pour atteindre -26 %. Le niveau de financement s'est détérioré en 2009 par rapport à 2008 dans les sociétés domiciliées en Afrique du Sud, au Canada, au Portugal, au Royaume-Uni, en Australie, en Irlande et au Japon. Il s'est amélioré dans les entreprises domiciliées en Suisse, aux Pays-Bas, en Finlande, aux États-Unis, en Norvège, en Belgique et en Suède.

### Définition et mesure

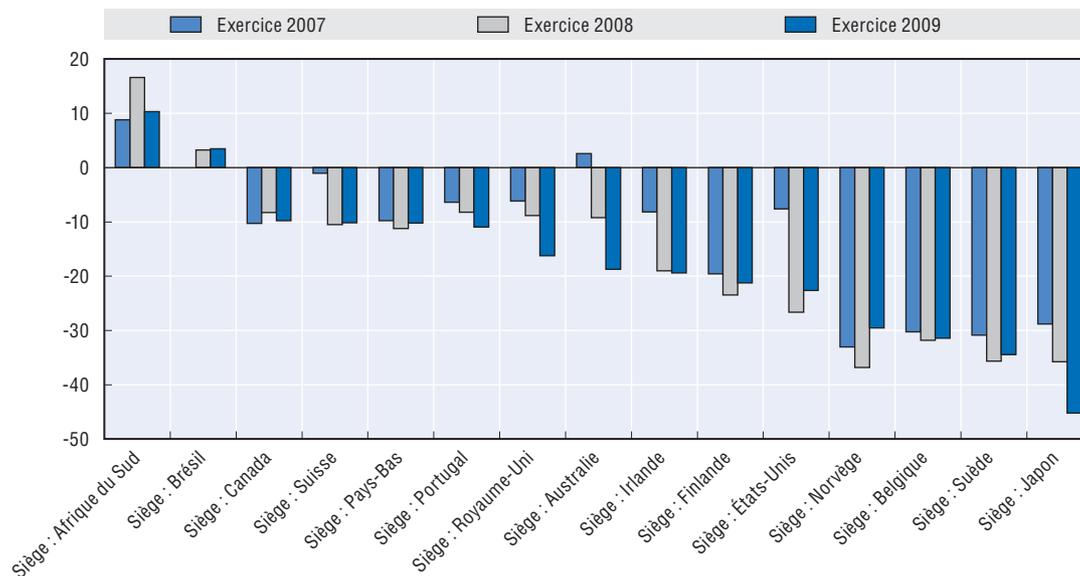
Le niveau de financement, c'est-à-dire le ratio actifs/passifs du plan de retraite, est estimé à l'aide de données comptables fournies par les employeurs qui ont mis en place des plans de retraite. Les sociétés cotées qui instaurent des dispositifs à prestations définies sont soumises à des obligations précises de publication en matière d'engagements de retraite.

Le niveau de financement a été calculé en utilisant un échantillon d'entreprises et un indice mondial, représentant 2 100 sociétés ayant déclaré des obligations de prestations définies au titre de la retraite pour leurs exercices 2007, 2008 et 2009. Cet indice est un indice mondial des marchés actions créé par Thomson Financial Limited ; il couvre 50 pays et tous les secteurs d'activité.

Les sociétés sont regroupées par pays de domiciliation. Par conséquent, les données concernent les plans de retraite mis en œuvre par les sociétés dont le siège social se situe dans le pays considéré et non les plans de retraite du pays en question. Il convient également de souligner que les niveaux de financement qui figurent dans les rapports annuels sont le plus souvent calculés de manière globale et consolidée et qu'ils ne donnent qu'une vague idée de la situation d'un plan de retraite donné ou de l'ensemble des plans soumis, à l'échelle nationale, aux mêmes règles en matière de capitalisation.

**Pourcentage estimé de l'excédent ou du déficit médian correspondant  
à l'ensemble des obligations de prestations définies de 2 100 sociétés cotées**

En pourcentage, par pays de domiciliation<sup>1</sup>



1. Seules les sociétés qui font partie de l'indice et qui ont déclaré une obligation de prestations définies en 2009 ont été incluses. Les données de l'exercice comptable 2007 ne sont pas disponibles pour le Brésil.

Source : Thomson Reuters Datastream.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932547782>



Extrait de :

## Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Coefficients de capitalisation des dispositifs à prestations définies », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-44-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-44-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.